

Procès-verbal de la 68e Assemblée ordinaire des délégué.e.s de Swiss Badminton (11.06.2022)

Présents CC : Robbert de Kock (RDK), Claude Heiniger, Jean-Daniel Bussard (JDB), Olaf Stern, Beat von Rotz (BVR), Kathrin Germann (KAG), Péter Mészáros, Karin Suter-Erath, Tobias Künzi.

Nombre de délégué.e.s présent.e.s : 70 (majorité absolue : 36; majorité de 2/3 : 47)

Nombre de délégué.e.s absent.e.s : 20

Scrutateurs :

-
1. Martin Seiler (BC Uni Bern)
 2. Roger Bugmann (RABV)
-

Présents bureau de Swiss Badminton : Simone Ramsauer (SRA), Nicola Schneider, Vera Bagdasarjanz, Christophe Baechler, Benoît Charrière, Thomas Heiniger, Julia Kuchler.

Excusé : Julien Tissot

Procès-verbal : Julia Kuchler

Date : Samedi, 11.06.2022

Heure : 10h00 – 13h03

Lieu : Haus des Sports, Ittigen bei Bern

Ordre du jour

1.	Bienvenue et ordre de jour	SRA
	<p>SRA salue les délégué.e.s présent.e.s à la 68e Assemblée ordinaire des délégués et remercie nos partenaires : la Confédération et la Société du Sport-Toto, qui sont les principaux subventionneurs de SB. SRA remercie également le nouveau partenaire DECATHLON Suisse pour l'agréable partenariat et salue Marc Zaugg, responsable des sports d'équipe et de raquette chez Decathlon Suisse, qui est également présent à l'AD. Des remerciements sont également adressés à Visana et aux autres partenaires pour leur soutien.</p> <p>SRA explique la procédure de vote aux délégué.e.s.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 70 votants sont présents. Majorité absolue, nécessaire pour les votations générales, est de 36. ▪ Le quorum est atteint lorsque la moitié des délégués est présente, ce qui est le cas. ▪ Une modification des statuts ou des cotisations ainsi que les motions nécessitent la majorité des 2/3 → 47 voix seront donc nécessaire cette année. ▪ Selon les statuts (4.1.6.), Article 20, la procédure de vote suivante est en vigueur: La majorité absolue est obtenue en additionnant toutes les voix ainsi que les abstentions. La même règle est applicable pour le calcul des majorités des deux tiers et des trois quarts. <p>En cas d'égalité des voix, c'est la voix de la présidence qui décide.</p> <p>SRA présente l'ordre du jour.</p> <p>Question à l'assemblée : Y a-t-il quelque chose à ajouter à l'ordre du jour ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rien à ajouter à l'ordre du jour. 	

2.	Election des scrutateurs/trices	SRA
	Les scrutateurs suivants sont élus : 1. Martin Seiler (BC Uni Bern) 2. Roger Bugmann (RABV)	
	Décision : Scrutateurs sont élus.	
3.	Approbation du procès-verbal 2021	SRA
	Décision : Le procès-verbal de l'AD 2021 est approuvé.	
4.	Présentation et approbation du rapport annuel Président, CC et Secrétariat	RDK & Team
	RDK et SRA passent en revue l'année écoulée, riche en événements. Les ressorts présentent leurs rapports annuels et donnent un aperçu de la saison à venir. Le rapport annuel a été envoyé au préalable à tous les délégués et membres et peut - tout comme la présentation - être consulté ici . Le rapport annuel ainsi que la présentation de l'AD font partie intégrante du procès-verbal de l'assemblée des délégués.e.s.	
5.	Organisation SB (Organigrammes sont présentés)	RDK, SRA
	Robbert de Kock salue les participant.e.s, les remercie de leur présence et introduit les membres du comité central de Swiss Badminton. SRA présente le secrétariat de SB.	
	Décision : Le rapport annuel 2021/22 (sans finances) est approuvé.	
	PAUSE (10') & vidéo « Que représente pour toi le Spirit of Badminton ? »	
6.	Finances : Approbation des comptes 2021/2022 et des rapports des réviseurs	JDB, RDK
	JDB présente les comptes annuels 2021/2022 et fait remarquer que l'exercice précédent a également été marqué par le Corona, raison pour laquelle il est difficile de comparer les chiffres effectifs avec les chiffres budgétés dans les comptes annuels. Compte de résultats <ul style="list-style-type: none"> - Au cours de l'exercice écoulé, Swiss Badminton a reçu environ 1,8 million de fonds de stabilisation, qui ont été distribués aux clubs, aux centres, à d'autres institutions d'importance systémique et à Swiss Badminton. → Swiss Badminton a comptabilisé la réduction de 50% des coûts de licence des adultes sur les fonds de stabilisation 2021. - De plus, SB a reçu un montant non budgété suite au reclassement (de la classification 3 à la classification 2) auprès de Swiss Olympic en novembre 2021. Le reclassement a eu lieu rétroactivement au 1.1.2021 et est valable pour 4 ans. Ces quelque CHF 200k de fonds supplémentaires par an doivent être affectés au sport de compétition). Dépenses <ul style="list-style-type: none"> - SB a acheté un minibus pour le transport de matériel (tournois) - Une partie des fonds "Classification 2" a pu être transférée aux régions (CPR), qui doivent également les investir dans le sport de performance lié à la relève à des fins précises. Bénéfice <ul style="list-style-type: none"> - Grâce aux fonds/contributions supplémentaires, l'exercice a pu être clôturé avec un bénéfice de CHF 99'306. - Ce bénéfice a permis d'augmenter les fonds propres, et Swiss Badminton est ainsi armé pour faire face à d'éventuelles crises/défis futurs. 	JDB

	<p>Rapports de révision BVR présente le rapport de révision externe et Guido von Rotz le rapport de révision interne et tous les deux recommandent d'approuver les comptes annuels 2021/2022.</p> <p>Questions de l'assemblée sur le budget/comptes 2021/2022 : Pas de question sur les finances.</p>	
	<p>Décision : Les comptes 2021/22 et les rapports de révision sont approuvés à l'unanimité.</p>	RDK
7.	<p>Décharge aux organes administratifs</p>	RDK
	<p>Décision : La décharge aux organes administratifs est acceptée à l'unanimité.</p>	
8.	<p>Motions Motion 1 : Mise à jour des lignes directrices de Swiss Badminton</p>	RDK
	<p>Décision : La motion est acceptée à l'unanimité. RDK remercie les délégué.e.s pour leur confiance.</p>	
9.	<p>Élections</p>	RDK
	<p>Commission de révision (1 an) FIBAG Treuhand AG doit être réélu pour 1 année.</p>	
	<p>Décision : – La commission de révision est réélue à l'unanimité.</p>	
	<p>Président de la commission juridique (2 ans) Adrian Rufener doit être réélu pour 2 années.</p>	
	<p>Décision : – Le président de la commission juridique est réélu à l'unanimité.</p>	
	<p>Président du contrôle de gestion (2 ans) Guido von Rotz doit être réélu pour les 2 prochaines années. RDK annonce qu'à partir de 2024, deux personnes seront recherchées pour la coprésidence du contrôle de gestion.</p>	
	<p>Décision : – Le président du contrôle de gestion est réélu à l'unanimité pour les 2 prochaines années.</p>	
10.	<p>Approbation du budget 2022/2023</p>	JDB/RDK
	<p>JDB présente le budget pour l'exercice du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pour l'exercice en cours, 200'000 à 250'000 CHF supplémentaires ont été budgétés* suite à la reclassification auprès de Swiss Olympic. <i>*montant lié au sport de performance</i> – Les recettes ont été budgétées à environ 45% pour les contributions des pouvoirs publics et à 45% pour les affiliations. Le reste des recettes provient du sponsoring et d'autres sources. – Les fonds supplémentaires de Swiss Olympic sont budgétés en faveur du sport d'élite et de la relève. – Grâce à une provision dans les comptes annuels 2021/22, les licences adultes peuvent être réduites de 25% pour la saison 22/23. Cette réduction est justifiée par le fait que tous les tournois/rencontres IC n'ont pas pu être organisés la saison dernière en raison de la pandémie. De même, les frais de licence de tournoi Tournament Software (1CHF/joueur/se) pour la saison 2022/23 sont supprimés. <p>JDB avec remarque : pas encore sûr que la facture de 80% d'acompte soit nécessaire cet automne, car SB dispose de suffisamment de liquidités. Il n'y aurait alors qu'une seule facture annuelle des membres en janvier 2023 avec date de facturation au 31.12.2022. Ceci doit encore être clarifié. SB informera en conséquence à une date ultérieure.</p>	JDB

	Questions de l'assemblée : Pas de questions.	
	Décision : Le budget 2022/2023 est approuvé à l'unanimité.	JDB
11.	Remerciements RDK remercie Yvette Yun Luo pour son travail au cours des 3 dernières années en tant que headcoach et lui souhaite le meilleur pour les prochains challenges/la période un peu plus calme qui l'attend maintenant. SRA remercie Sabrina Mattle, Jessica Widmer (toutes les deux absentes) et Julia Kuchler pour leur travail et leur souhaite bonne chance pour leur nouveau défi. RDK remercie Martin Speiser (ancien président régional du BVN) pour son engagement de longue date en faveur du badminton en Suisse et dans sa région. Daniel Dupraz (AFB) est également remercié en tant qu'ancien président régional, ceci après avoir déjà quitté le CC de SB l'année dernière. Le Team Argovia est honoré pour son fair-play lors des incidents de fin de saison (représenté par Fredi Heymann). De plus, Silvia Lüthi Tripet est remerciée pour la prise en charge des seniors suisses (nouvellement : Fränzi Striebel) de longue date et Roy Salveter pour son soutien pendant la pandémie.	RDK/SRA
12.	Communications / Divers	RDK
	Règlements BVR remercie tou.te.s pour leurs suggestions. Il explique que le règlement des sanctions a été supprimé et que les points pertinents ont été directement repris dans le règlement IC et le règlement des tournois. L'objectif de la révision du règlement IC était d'améliorer la facilité d'utilisation. Le règlement des tournois, les amendes et le règlement des recours ont également été mis à jour. <i>BVR demande instamment à tous d'étudier attentivement les nouveaux règlements afin que les amendes et les sanctions puissent être évitées.</i>	BVR
	Guerre en Ukraine Les Russes considéré.e.s comme Suisses du badminton sont autorisé.e.s à participer aux interclubs/tournois. Le CC maintient sa décision du 1er mars d'exclure les russes (acheminé.e.s par avion) de la compétition.	RDK
	Annnonce Championnats Suisses 24/25 SB est à la recherche des organisateurs pour les CS 24 et 25 – informations à ce propos seront envoyés dans la semaine 24 aux clubs.	RDK
	Mesures de stabilisation SRA résume brièvement les fonds de stabilisation 2021 et explique qu'un éventuel paquet pour 2022 n'a pas encore été défini (50 millions sont en principe disponibles pour le sport suisse, mais on ne sait pas encore comment et si ces fonds doivent/peuvent être distribués).	SRA
	Ethique dans le sport Toutes les fédérations sportives nationales se soumettent au statut éthique du sport suisse jusqu'à la fin 2022, ceci a déjà été intégré dans les statuts de SB. Les régions et les clubs sont (encore une fois) invités à l'ancrer également dans leurs statuts.	SRA
	Ordonnance sur l'encouragement au sport L'ordonnance fédérale sur l'encouragement du sport, qui a été mise en consultation auprès de Swiss Olympic et des fédérations, prévoit notamment un quota de 40% de représentants de l'autre sexe dans les comités des clubs et des fédérations, ainsi qu'une limite de 12 ans pour la durée du mandat. Complément SRA : la conséquence si le quota n'est pas atteint est la suppression des fonds.	RDK/SRA

	<p>SB a pris position pour la consultation. SB est d'accord sur le principe, mais met en garde contre une surcharge des fédérations et des clubs.</p> <p>Nicolas Theler (BC Dürdingen) : le passage du quota de femmes est extrêmement problématique, actuellement ils sont heureux de trouver des bénévoles pour entrer au comité du club.</p> <p>RDK est d'accord sur le fait que cela devient difficile pour les clubs dirigés par des bénévoles. SB a pris position et souhaite obtenir une "feuille de route" pragmatique et mesurée.</p>	NTH RDK
	<p>Adaptation de la stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diversité des sexes a été intégrée dans la stratégie - « Assurer la classification 2 (au lieu de la classification 3) auprès de Swiss Olympic » 	SRA
	<p>Promotion des femmes Création d'un groupe de travail sur le thème de la promotion des filles et des femmes avec Kathrin Germann comme chef de file. Elle invite les personnes présentes à collaborer. Des représentants de toutes les régions et de toutes les ligues doivent participer à ce groupe de travail.</p>	KGE
	<p>Développement de membres Depuis quelques années, le nombre de membres est stable (environ 13 500 membres). Une légère baisse a été enregistrée l'année dernière, sans doute liée au COVID.</p>	RDK
	<p>Enquête Swiss Olympic auprès des clubs Cette enquête auprès des clubs est réalisée tous les 6 ans par Swiss Olympic. A cette fin, SB enverra à Swiss Olympic des contacts de clubs (adresses des président.e.s de clubs).</p>	SRA
	<p>LAA La proposition de Swiss Olympic consiste à ce que les employés des clubs de sport populaire ne soient pas obligés de s'assurer contre les accidents professionnels, sous certaines conditions. Swiss Olympic est persuadée qu'une solution sera trouvée au plus tard le 1.1.2024. <i>Swiss Badminton tient les clubs au courant.</i></p>	SRA
	<p>Volants officielles 2022/23 Seront publiés sur le site internet et communiqués aux membres.</p>	SRA
	<p>Dates Les dates 22/23 sont communiqués</p> <ul style="list-style-type: none"> - 69e assemblée ordinaire : 10.06.2023 - Une conférence régionale est prévue le 19 novembre. Il est actuellement question de la transformer en forum et de l'ouvrir à d'autres membres des clubs. <p><i>SRA demande aux personnes présentes, à main levée, si cela leur conviendrait. Une petite majorité se dit intéressée.</i></p>	SRA
	<p>Présentation du partenaire DECATHLON Suisse par Marc Zaugg, Leader Team et Racketsport Decathlon Suisse. MZA présente Decathlon Suisse et les valeurs que l'entreprise partage avec Swiss Badminton dans son partenariat. Il remercie SB pour l'agréable collaboration, toujours en évolution.</p>	MZA

Robbert de Kock remercie tous les délégué.e.s présent.e.s pour leur participation et clôt la 68^e assemblée ordinaire des délégué.e.s à 13h03.

Le rapport annuel 2021/2022 et la présentation font partie intégrante de l'Assemblée des délégué.e.s de Swiss Badminton et peuvent être consultées [ici](#) dans une version détaillée.